



RÈGLES DE VIE DU VILLAGE SUISSE

CONTRAT DE LOCATION À LIRE ET SIGNER

Bonjour, dans un monde idéal, nous souhaiterions ne pas avoir à énumérer de règles et nous comprenons qu'il est barbant de parler de règlement dans un contexte de vacances. Ce contrat est écrit pour protéger la tranquillité d'esprit de nos invités et pour éviter les problèmes reliés à 0,01% des réservations mais qui gâchent 100% du plaisir des autres.

Si il vous chante, mettez-vous déjà en mode vacances. Attendez l'heure de l'apéro pour nous lire, assoyez-vous tranquille et sirotez la boisson de votre choix. En 5 minutes, ce sera terminé. On a d'ailleurs surligné les passages cruciaux.

Merci et bon séjour,

Anne-Marie & Laetitia

1 – LE RESPECT

Soyez respectueux de votre environnement et des autres vacanciers sur le site.

a) Nous prenons soin de choisir, acheter, réparer et préserver les équipements et la décoration des chalets et sur le site. Nous vous demandons d'en profiter tout en respectant notre travail et le patrimoine que nous tentons de préserver.

b) Chacun a sa propre définition des vacances : pour certains, c'est de finalement avoir le temps de lire et dormir! Pour d'autres, c'est de se détendre avec un bon souper en groupe avec de la musique, des éclats de rire et du vin. Nous vous demandons de respecter le « beat » de chacun pour que tous passent le meilleur séjour possible.

Dans de RARES cas d'abus, nous avons dû intervenir et demander à des gens de quitter. Sans remboursement possible.

c) Dans cette même idée de respect, **si des traces de fêtes ou un désordre exagéré sont laissés dans un chalet, des frais allant jusqu'à 500\$ seront facturés sur la carte de crédit au dossier des clients** responsables. Des frais pour le bris de matériel, de dommages causés au chalet ou sur le site sont additionnels aux frais de ménage.

c.1) **Les feux d'artifice sont INTERDITS à Val-David.** Des amendes de 2000\$ à 8000\$ et une poursuite civile peuvent être infligées aux contrevenants par la municipalité.

d) **LES ANIMAUX SONT LES BIENVENUS. Ne les laissez pas monter sur les meubles.** Nous mettons à votre disposition à la réception des serviettes, bols, couvertures pour vos animaux. Si vous croyez ne pas pouvoir empêcher votre animal de monter sur les meubles, demandez-nous des couvertures pour couvrir les fauteuils et lits.





Ne laissez pas les chiens **aboyer** de façon dérangeante. Gardez-les **en laisse** à l'extérieur. Ramassez leurs **besoins**. Des frais peuvent s'appliquer en cas de dommages ou saleté excessive laissés par un animal.

2 - LES VISITEURS

Nous adorons recevoir ! Nous comprenons que vous ayez envie de passer du temps avec des amis pendant vos vacances! SVP communiquez avec nous. De légers frais de 20\$ par personne peuvent s'appliquer si vos amis décident de dormir dans votre chalet. Et après un bon souper... c'est souvent plus prudent et moins cher qu'un taxi! Notez qu'un **maximum de 2 adultes par chalet** peuvent être invités en journée pour que tous les clients puissent profiter du site.

3 - PAS DE CIGARETTES... OU AUTRES SUBSTANCES

Tous les chalets sont strictement non-fumeurs.

Tel que la loi le prescrit :

« Il est **interdit** de fumer dans une aire de jeu aménagée pour les enfants (jeux d'eau, pataugeoire...) » Il est donc **interdit de fumer dans l'espace de la piscine** et dans un rayon de 9 mètres de **l'aire de jeu et des embarcations près du lac.**

Il est **acceptable de fumer ce que vous voulez dehors, à 9 mètres** des portes ou fenêtres (fermées).

TOUS LES MÉGOTS DOIVENT ÊTRE RAMASSÉS ou des frais de 20\$ sont applicables. Si des odeurs de tabac, cannabis ou de toute autre substance fumée subsistent après un départ, 250 \$ seront facturés sur la carte de crédit au dossier des clients responsables.

4 - BOIS

Nous comptons sur votre honnêteté

Le bois dans les cordes près de la réception est destiné aux foyers des chalets. Si vous en avez besoin, 10\$ s'appliquent pour une boîte. Le bois dans la corde près de l'espace du feu de camp est destiné au feu commun. **SVP Ne pas les mélanger** et respecter l'usage destiné à une corde ou l'autre.

5 – HEURES D'ACTIVITÉS

Nous ne mettons pas d'heures d'ouverture – le site est **ouvert 24 heures**. Par contre, nous demandons à ce que vous parliez à **voix basse à l'extérieur à partir de l'heure du souper***. Et évitez la musique et les bruits. *Qui varie selon les saisons et l'achalandage.

À partir de 20h, le spa devient un endroit réservé aux adultes qui souhaitent relaxer. Les enfants peuvent continuer d'utiliser la piscine sous la supervision des parents.





La réception est une réception sur appel : il y a la plupart du temps quelqu'un entre **10h et 17h** mais nous devons souvent nous absenter pour des travaux dans les chalets, rencontrer des fournisseurs et tout ce que l'entretien du Village Suisse nécessite. Nous laissons un numéro où nous rejoindre en tout temps sur la porte. Laissez un message et nous répondrons à vos besoins dans les plus brefs délais possibles. **Ligne d'urgence sur place : (866) 609-7101**

6 - SPA & PISCINE – À vos risques et périls

Ne changez pas la température de l'eau. Nous la gardons à un maximum légèrement au-dessus des 100°F dans le spa pour prévenir tout problème de santé auprès de notre clientèle.

Le choc vagal constitue un risque dans une eau trop chaude ou lorsqu'on reste trop longtemps dans le spa. Notez qu'on perd environ 1L d'eau/heure quand on est dans le spa. Pour des adolescents ou enfants, des personnes sous l'influence d'une substance, des personnes souffrant de certaines conditions ou des personnes âgées, le risque de déshydratation est plus grand. Soyez intelligents lorsque vous utilisez le spa. **Nous n'avons pas de sauveteurs** : vous êtes responsables de vos actions.

PENSEZ AUX PIEDS DES ENFANTS... **AUCUN CONTENANT EN VERRE OU CASSANT NE DOIT ÊTRE HORS DES CHALETS. SURTOUT PRÈS DE LA PISCINE ET DU SPA.**

Ne touchez pas au thermostat ou chauffe-eau de la piscine. C'est un geste qui peut entraîner des frais de centaines de dollars en vain en quelques heures seulement.

Nous vérifions le spa 3 x par jour. Si nous retrouvons n'importe quelle substance douteuse dans le spa, nous regarderons les caméras pour connaître leur provenance. **Pour un changement d'eau suite à une fête ou autre agissement non souhaitable dans le spa, 500 \$ seront facturés** sur la carte de crédit au dossier des clients responsables.

7 - L'ÉQUIPEMENT et INVENTAIRE

- a) SVP **Ne déplacez pas les items d'un chalet à l'autre.** Notre inventaire s'en trouve déséquilibré et les clients suivants se retrouveront en plein milieu d'une recette de Ricardo sans trouver de tasse à mesurer. C'est très frustrant!
- b) **Les serviettes que nous fournissons doivent rester à l'intérieur du chalet.** Pour le spa, la piscine ou le lac, SVP apportez vos serviettes de plage.
- c) Dans un effort d'éco-responsabilité, nous fournissons un jeu de serviettes par personne à votre arrivée. Venez les changer à la réception lorsque vous en désirez de nouvelles.
- d) SVP **Ne déplacez pas le mobilier extérieur (piscine OU terrain).** Laissez-le sur place pour que tous puissent en profiter.





e) **Ne pas s'approprier les vélos ou les passes** pour le parc régional. Vu leur nombre limité pour le nombre de personnes sur le site, **SVP les remettre au retour.**

8 - EMBARCATIONS

Nous vous prions **d'utiliser les gilets de sauvetage** à votre disposition près des embarcations. Le orange vous ira à ravir. Vous utilisez les canots, kayak et *paddle boards* à vos propres risques. Nous ne sommes pas responsables des accidents. **SVP remettez gilets et embarcations en place au retour.**

9 - LES VÉLOS

Nous vous prions de porter un casque, soit fourni à la réception, soit le vôtre. OK. Ça ne sera pas votre heure de gloire côté *fashion*, mais une bosse en plein front c'est encore moins flatteur. Nous avons également des cadenas si nécessaire lors de votre ballade.

Inspectez votre vélo avant de partir. Nous les faisons vérifier et ajuster chaque mois pour nous assurer de vous fournir des vélos sécuritaires mais vous les utilisez à vos risques. Nous ne sommes pas responsables des accidents. Voir paragraphe casque... **SVP Remettez les vélos en place au retour.**

10 - CENDRILLON...

Avant de nous quitter, nous vous demandons de remettre le chalet dans l'état général où il se trouvait à votre arrivée :

- Faire votre **vaisselle** et la ranger (sèche)
- Si il y a eu un **dégât** ou beaucoup de saletés SVP, nettoyez ce qui serait considéré excessif.
- Ramasser vos **déchets et recyclage** et les déposer dans les bacs extérieurs à votre départ.

En signant ce document, vous vous engagez à assumer toute responsabilité liée aux dommages causés par vous ou par les personnes vous accompagnant pendant la durée de la location.

Le cout de tout dommage causé sera déduit de la carte de crédit fournie lors de la réservation. Par ailleurs, des frais d'administration de 50\$ seront également prélevés.

Je soussigné(e), _____, confirme avoir lu et accepté les règles et conditions de ce document et m'engage à respecter ses règles.

Toute atteinte aux règles énumérées dans ce contrat peut amener à la rupture du contrat et la fin de la location et ce sans aucun remboursement.

Signature : _____ Date: _____

Heures générales d'arrivée et de départ : Départ à 11h; Arrivée à 16h.

